



PROTÉAGINEUX

Fiche filière

À retenir

- 1^{er} producteur européen de graines protéagineuses (UE27)
- 1^{er} exportateur européen de graines protéagineuses

NB : bien que le soja soit une légumineuse particulièrement riche en protéines (40 %), son utilisation (trituration ; coproduits en résultant : huile et tourteaux) conduit à la classer avec les graines oléagineuses.

ORGANISATION

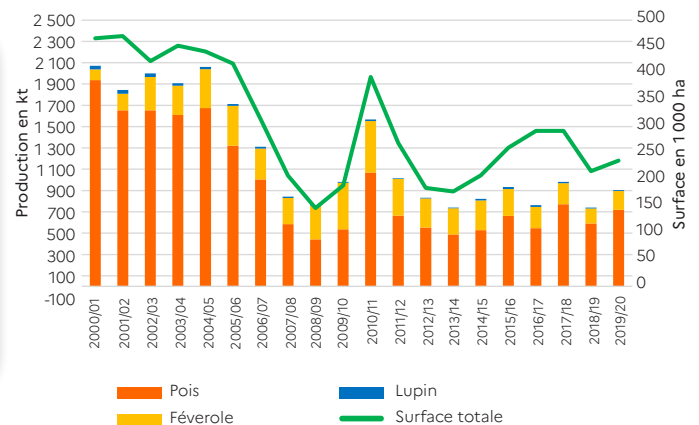
- La France produit principalement trois graines protéagineuses : le pois, la féverole et le lupin.
- La filière se structure autour de trois organisations couvrant les secteurs de la production (FOP : Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux), de la promotion et du développement de la filière (l'interprofession Terres Univia) et de l'innovation et de la recherche (l'institut technique Terres Inovia).
- Elle fait intervenir deux grands types d'acteurs : les producteurs (environ 21 000 livreurs) et les collecteurs (420 dont 118 coopératives et 302 négociants en 2019/20).

PRODUCTION

En moyenne, sur les cinq dernières campagnes de juillet à juin (2015/16 à 2019/20) :

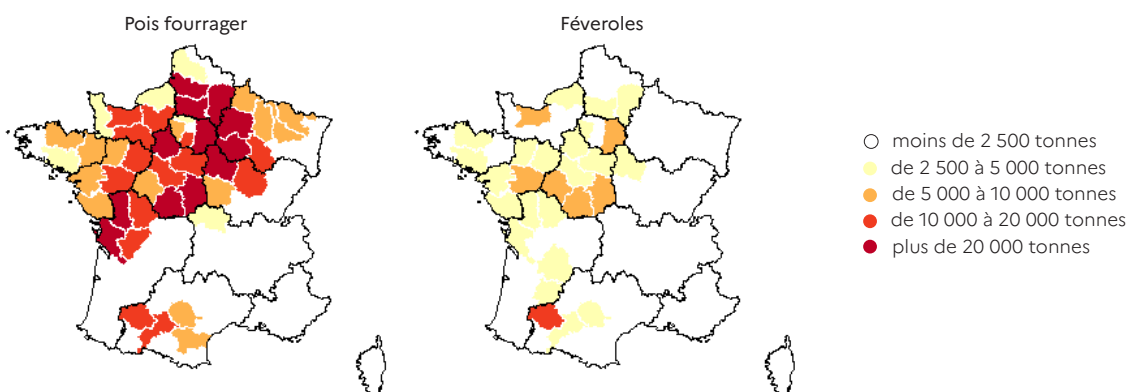
- 267 400 ha cultivés ;
- 862 kt produites ;
- La production française de graines protéagineuses est dominée par le pois avec 656 kt produites (soit 76 %), suivi par la féverole avec 225 kt (22 %) et le lupin avec 12 kt (1 %) ;
- 635 kt (74 % de la production) de graines protéagineuses ont été collectées par des organismes collecteurs afin d'être mises en marché, le reste a été consommé ou stocké à la ferme.

Évolution des surfaces et de la production des principales cultures de graines protéagineuses



Source : SSP

BASSINS DE PRODUCTION EN FRANCE EN 2019/20





COMMERCIALISATION

La commercialisation des graines protéagineuses passe principalement par des organismes collecteurs déclarés auprès de FranceAgriMer. Ces derniers procèdent aux achats de graines auprès des producteurs, assurent le stockage et la commercialisation.

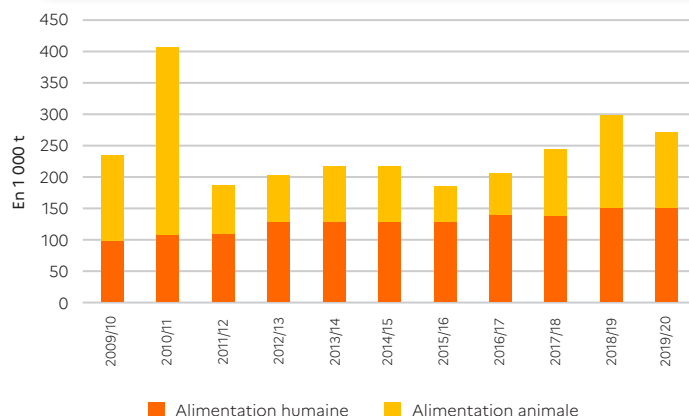


CONSOMMATION

On distingue deux principaux usages sur le marché intérieur :

- les utilisations à destination de l'alimentation animale : en forte progression depuis 2017/18 suite à la fermeture du marché d'export indien pour les pois. En 2019/20, 122 kt de pois et féveroles ont été transformées par l'industrie de l'alimentation animale contre 87 kt en moyenne au cours des 5 dernières campagnes.
- les utilisations à destination de la consommation humaine : 150 kt en 2019/20 contre 138 kt en moyenne au cours des cinq dernières campagnes

Utilisations de graines protéagineuses (pois, féveroles)



Source : FranceAgriMer

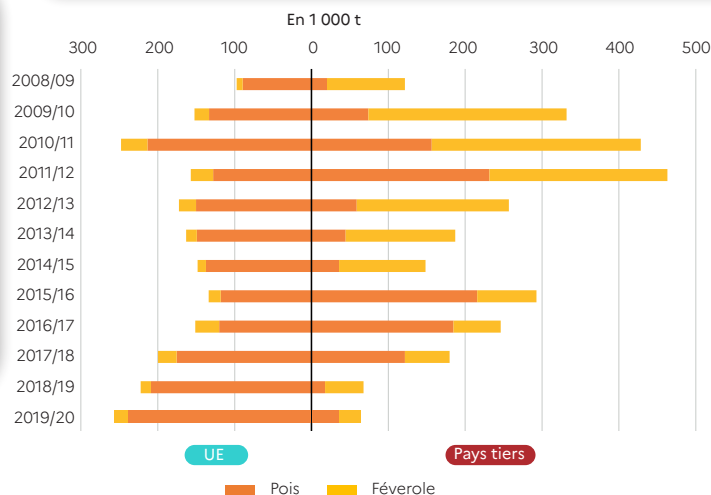


ÉCHANGES

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2015/16 à 2019/20) :

- 75 kt de féveroles et 2874 kt de pois ont été exportés
- les volumes de féveroles exportés sont principalement à destination des pays tiers (73 %) : la Norvège est le premier pays importateur (43,4 kt, soit 79 % de l'export pays tiers) et destine principalement ces volumes à l'alimentation animale pour le secteur de la pisciculture. L'Égypte est le 2^e client avec 10,4 kt importées en moyenne sur les 5 dernières années ;
- les exportations de pois sont destinées à 60 % aux pays de l'Union européenne. Depuis 2012/13, la Belgique est le principal client de la France avec 98,2 kt importés en moyenne.

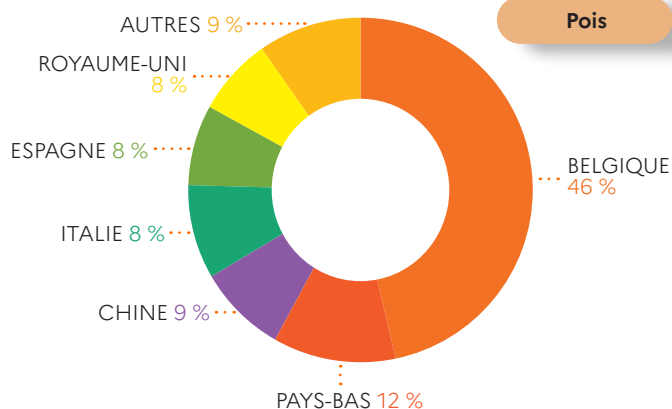
Évolution des exportations françaises de pois et de féveroles



Source : Douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT (2019/20)



Source : Douane française

